Piloter sa micro entreprise

Assimiler les informations utiles pour s'installer sous le régime fiscal de la micro entreprise

Objectifs de la formation :

Être en capacité d'identifier les aspects réglementaires et déclaratifs de la micro entreprise afin d'évaluer le bien-fondé de ce régime fiscal par rapport à son projet.

Objectifs pédagogiques :

- Découvrir le régime fiscal de la micro entreprise
- Prévoir ses obligations administratives
- Lister les obligations comptables, sociales et fiscales
- Identifier les besoins en prévoyance et retraite

Prérequis :

Être immatriculé sous le régime du micro-entrepreneur

Durée et horaires :

1 journée soit 7h soit de 9h00-12h30 / 13h30-17h00

Moyens pédagogiques et méthodes utilisées :

Suivi et évaluation : Méthode active et participative
Énoncés théoriques - Exercices d'application - Le stagiaire est évalué en début et en fin de formation.

Public :

Professionnels Libéraux et leurs salariés

Contenu de la formation :

Matin : 9h00 – 13h00

I – Présentation et création de la micro entreprise

- Définitions
  - Profession libérale
  - Structure juridique
  - Régime fiscal
- Création de l'entreprise en micro
  - L'immatriculation auprès de l'INPI
  - Les aides à la création

II- Les obligations administratives

- Le local professionnel
- Les assurances professionnelles
- Le compte bancaire dédié

Tous droits réservés

- La médiation à la consommation
- Le respect du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)
- L'affichage des prix
- Mentions obligatoires : devis, lettre de mission, facture

Après-midi : 14h00 – 17h00

III- Les obligations comptables, sociales et fiscales

- Obligations comptables
  - Tenue comptable
  - Le rôle des associations de gestion agréées
- Obligations sociales
  - Déclaration du chiffre d'affaires
  - Calcul et paiement des cotisations sociales
  - L'accompagnement des services de l'URSSAF
- Obligations fiscales
  - La Tva
  - La CFE
  - L'impôt sur le revenu
    - L'abattement forfaitaire
    - Le versement libératoire de l'IR

IV – Régime social de base et facultatif : prévoyance et retraite

- Régime de base
  - Les interlocuteurs
  - Les droits
  - Les cotisations
- Régime facultatif

V – Gestion de la micro entreprise

- Le plan de financement
- Le budget d'exploitation
- Le budget de trésorerie

Conclusion

Modalités d'évaluation :

Questionnaire en fin de formation sur les différents thèmes du contenu de la formation pour mesurer les savoirs et savoirs faire acquis des apprenants.

Intervenant :

Céline Léauté, formatrice

Modalités et délais d'accès :

La pré-inscription se réalise sur notre site web.

L'inscription est validée à réception des pièces complémentaires demandées.

Un e-mail est envoyé afin de confirmer la formation accompagnée du livret d'accueil apprenant, les CGV et le règlement intérieur (disponibles en téléchargement sur notre site web)

Tous droits réservés

Tarifs

L'ORIFF-PL s'occupe de la demande de prise en charge auprès du FIF-PL. Vous devez seulement suivre la procédure d'inscription.

2 jours par année civile, pris en charge par le FIF-PL, si le code APE de votre activité relève de ce fonds de formation.

Accessibilité

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Vous pouvez vous renseigner sur les conditions d'accès à notre formation auprès du référent handicap, Madame Kristel Malléjac.

Contact

Pôle Formation de l'ORIFF-PL
285, rue Alfred Nobel
34000-MONTPELLIER
04.67.69.75.14
formation@oriffpllr.com

Version-V2 - mise à jour mai 2023

Tous droits réservés